

RAPPORT D'ÉTAPE 2005



Travailler ensemble à l'édification d'un Ontario meilleur



 Ontario

Table des matières

Produire des résultats pour l'Ontario	2
La réussite des élèves	3
L'amélioration de la santé	8
Une société forte, une économie forte	14
Renforçons l'Ontario ensemble	22



Produire des résultats



Produire des résultats pour l'Ontario

L'Ontario fait de réels progrès.

Les élèves apprennent mieux. De nouveaux investissements ont permis de réduire la nombre d'élèves par classe dans les premières années du primaire, et les enfants ont fait des progrès en lecture, en écriture et en mathématiques. Les enseignantes et enseignants acquièrent de nouvelles compétences et des spécialistes en lecture et en mathématiques offrent de l'aide supplémentaire aux élèves qui en ont besoin.

Nous instaurons une meilleure approche dans le domaine de la santé. L'Ontario profite d'une réduction des temps d'attente pour des services médicaux clés, d'un meilleur accès aux médecins et au personnel infirmier grâce aux équipes Santé familiale, ainsi que d'une nouvelle attitude à l'égard des choix sains.

La population de l'Ontario bâtit une économie plus vigoureuse. Il s'est créé plus de 215 000 emplois depuis deux ans. Grâce à des investissements inédits dans l'éducation postsecondaire, l'Ontario demeurera l'endroit par excellence pendant encore bien des années.

Les Ontariennes et Ontariens visent plus haut, et le gouvernement les aide à atteindre leurs objectifs.

Notre gouvernement fait de réels progrès avec notre plan visant à bâtir un Ontario plus fort en renforçant notre population.

Voici nos priorités clés :

- ➔ **La réussite des élèves**
- ➔ **L'amélioration de la santé**
- ➔ **Une société forte, une économie forte**

Les citoyennes et citoyens d'aujourd'hui veulent savoir bien plus que la somme des dépenses de leur gouvernement — ils veulent voir des résultats qui font une différence réelle dans leur vie et leur collectivité.

Voici le deuxième d'une série de rapports d'étape sur le plan du gouvernement en matière d'éducation, de soins de santé et d'économie. Notre province devient plus forte parce que travaillons ensemble pour renforcer notre meilleur atout : la population de l'Ontario.

La réussite des élèves



La réussite des élèves

L'éducation publique est l'investissement le plus important que nous puissions faire dans notre avenir, et sa vigueur forme la fondation d'une économie forte et d'une société harmonieuse.

La stratégie Chaque enfant compte améliore les résultats en lecture, en écriture et en mathématiques :

→ Les enfants apprennent mieux dans des classes avec un nombre réduit d'élèves, où chacun reçoit plus d'attention. Plus de 2 100 écoles ont réduit le nombre d'élèves dans les premières années du primaire. Nous sommes en voie de réaliser l'objectif de 20 élèves par classe de la maternelle à la 3^e année d'ici 2007-2008.

→ La réussite scolaire commence par des services de garderie et d'apprentissage de la petite enfance accessibles et de haute qualité. Près de 25 000 enfants de plus auront accès à des places en garderies agréées en Ontario au cours des trois prochaines années. Cela s'ajoute aux 4 000 places subventionnées que le gouvernement a créées en 2004-2005.

→ Jusqu'ici, 25 % des conseils scolaires offrent des services de dépistage précoce aux enfants de la maternelle et de la 1^{re} année qui pourraient avoir des problèmes d'apprentissage, afin de pouvoir les aider avant qu'ils prennent trop de retard.

→ Les élèves et les enseignants ont besoin de paix et de stabilité. Pour la première fois, il y a des conventions collectives de quatre ans, ce qui garantit qu'il n'y aura pas de grèves pendant cette période.

DE MEILLEURS RÉSULTATS EN LECTURE, ÉCRITURE ET MATHS

→ **Objectif** : Accroître à 75 % le pourcentage d'élèves de 6^e année qui atteignent ou dépassent la norme provinciale aux tests de lecture et de mathématiques.

→ Les élèves, les enseignantes et enseignants et la direction des écoles obtiennent de nouvelles ressources.

→ Pour l'année scolaire 2005-2006, il y a 600 enseignantes et enseignants spécialistes de plus pour aider les élèves ayant des difficultés et enseigner l'éducation physique, la musique et les arts.

→ La création du Secrétariat de la littératie et de la numératie a rassemblé un grand nombre des meilleurs éducateurs afin de rehausser les compétences des enseignants, de promouvoir le leadership des écoles, de cibler les ressources et de coordonner les efforts à tous les niveaux de l'apprentissage.

→ Nous avons formé plus de 16 000 enseignantes et enseignants leaders au palier élémentaire.

« Une classe avec moins d'élèves a permis à l'enseignante de mon fils de bien connaître ses habiletés et cela nous a aidés à trouver un plan d'apprentissage qui lui convient. »

– Julie Hillwood

La réussite des élèves

Progrès accomplis

Grâce à la stratégie Chaque enfant compte, les notes aux tests ont augmenté pour passer en moyenne de 54 % à 62 %.

Aux tests de 2003-2004, le pourcentage d'élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale a augmenté, passant de 53 % à 57 % en mathématiques et de 56 % à 58 % en lecture. Il est resté stable, à 54 %, en écriture.

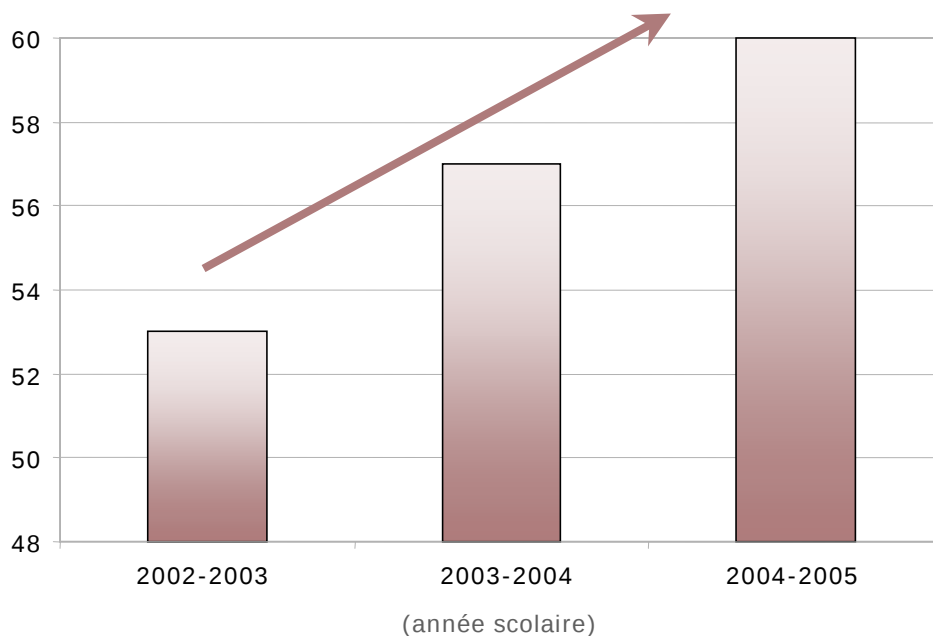
Les élèves de 3^e année ont obtenu de bien meilleurs résultats aux tests. Le pourcentage d'élèves qui ont atteint la norme provinciale a augmenté pour passer de 57 % à 64 % en mathématiques, de 50 % à 54 % en lecture et de 55 % à 58 % en écriture.

En 2004-2005, plus d'élèves ont obtenu des résultats conformes ou supérieurs à la norme provinciale, et l'Ontario se rapproche de l'objectif que 75 % des élèves de 6^e année atteignent la norme provinciale d'ici l'année scolaire 2007-2008.

En 6^e année, les résultats se sont améliorés de 3 % pour atteindre 60 % en mathématiques, de 5 % pour atteindre 63 % en lecture et de 5 % pour atteindre 59 % en écriture.

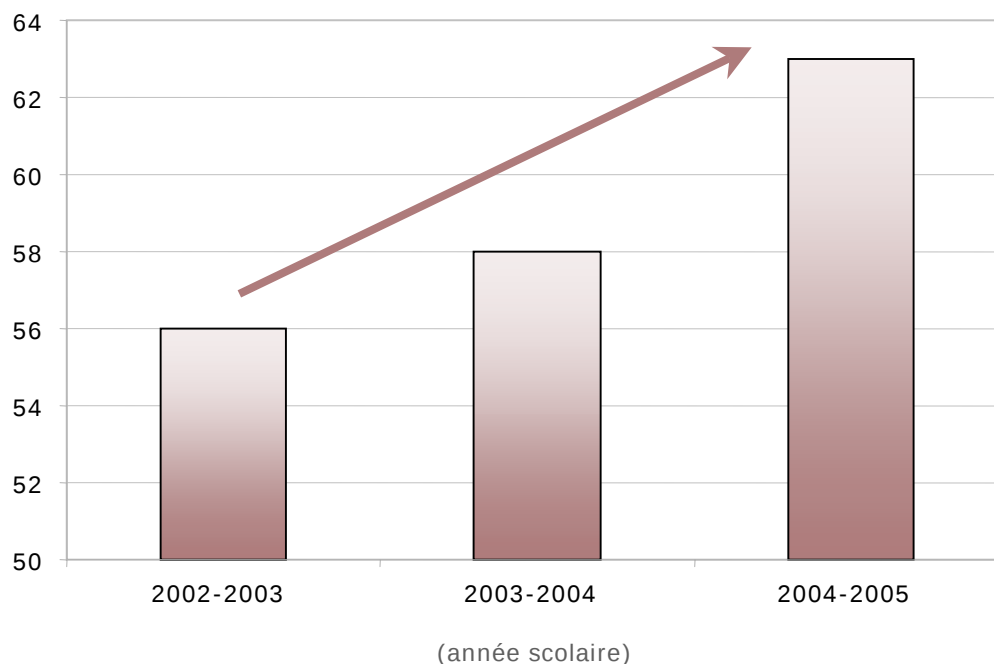
En 3^e année, les résultats se sont améliorés de 2 % pour atteindre 66 % en mathématiques, de 5 % pour atteindre 59 % en lecture et de 3 % pour atteindre 61 % en écriture.

Pourcentage des élèves de 6^e année qui atteignent la norme provinciale en mathématiques



La réussite des élèves

Pourcentage des élèves de 6^e année qui atteignent la norme provinciale en lecture



« Les élèves (dans de nouvelles installations technologiques à la fine pointe) obtiendront des crédits qu'ils auraient eu de la difficulté à obtenir dans une classe de sciences ou de mathématiques. Le programme leur donne de nouveaux choix de carrière tout en les incitant à rester à l'école et à apprendre. »

– Jim Spyropoulos, directeur de l'école secondaire Newtonbrook à Toronto

La réussite des élèves

Amélioration du rendement des écoles :

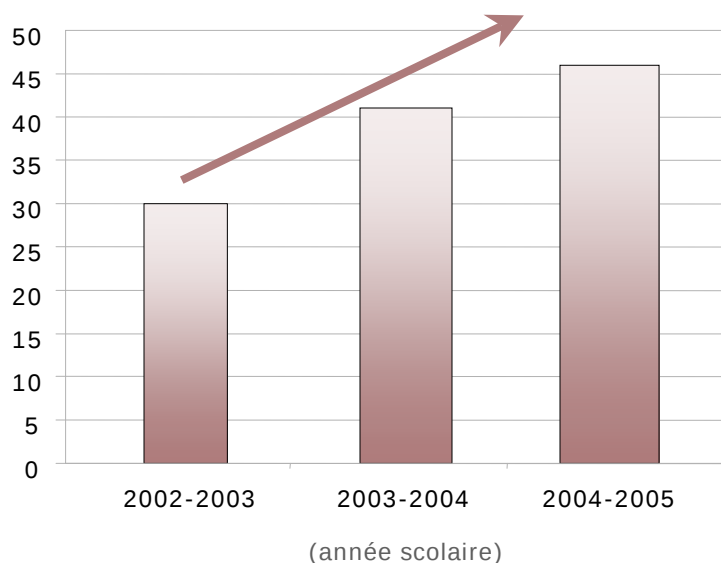
→ Des équipes de redressement composées d'experts sont allées dans 57 écoles primaires de plus l'an dernier, et 100 équipes travaillent auprès des écoles qui éprouvent des difficultés.

→ Le gouvernement veille à ce que chaque dollar destiné à l'éducation de l'enfance en difficulté serve à cette fin.

→ Nous avons investi 61 millions de dollars cette année en financement supplémentaire pour acheter 1 million de nouveaux manuels et des ressources de bibliothèque dans tout l'Ontario.

→ Plus de 295 000 élèves profitent d'un investissement de la province de 18 millions de dollars fait l'an passé dans 160 projets de conseils scolaires locaux visant à améliorer les compétences en lecture, en écriture et en mathématiques. Un montant additionnel de 18 millions de dollars dans ce type de projets au cours la présente année.

Pourcentage des élèves de 3^e année qui atteignent ou dépassent la norme provinciale en lecture, dans les écoles ayant des équipes de redressement



MEILLEUR RENDEMENT DES ÉCOLES

→ **Objectif** : Améliorer le rendement des écoles où deux tiers de élèves ou plus n'atteignent pas la norme provinciale aux tests de lecture en 3^e année.

Progrès accomplis

Les résultats des élèves de 100 écoles qui ont des équipes de redressement se sont améliorés de façon spectaculaire.

Les équipes de redressement ont amélioré en moyenne de 33 % les résultats en lecture des élèves de 3^e année.

« Quand je regarde la maison toute construite à laquelle j'ai travaillé, je ressens une satisfaction plus grande que ne m'ont jamais donné mes notes de cours. »

– Alex Lawson, élève de 12^e année participant au programme de construction de maisons neuves de l'Ottawa-Carleton District School Board

La réussite des élèves

Améliorer le taux de diplomation :

→ Les élèves se dirigeant vers un programme apprentissage ou le marché du travail obtiennent les compétences et l'expérience dont ils ont besoin grâce au Programme axé sur la réussite des élèves.

→ Les conseils scolaires aident les élèves qui ont quitté l'école à faire une transition plus réussie vers le marché du travail ou un programme d'apprentissage, ou ils les aident à reprendre les études en leur proposant 105 programmes.

→ Des responsables de la réussite des élèves en poste dans chaque conseil scolaire coordonnent les programmes afin que les élèves qui éprouvent des difficultés reçoivent l'aide nécessaire pour obtenir leur diplôme.

→ Des limites au nombre d'élèves par classe ont été mises en places pour certains cours appliqués au palier secondaire.



HAUSSER LE TAUX DE DIPLOMATION

→ **Objectif** : Réduire le nombre d'élèves qui quittent l'école secondaire sans obtenir de diplôme.

Progrès accomplis

Le taux de décrochage scolaire commence à baisser en Ontario grâce au plan énergétique de la province visant à faire en sorte que les élèves en difficulté réussissent à obtenir leur diplôme. Le nombre d'élèves qui obtiennent leur diplôme après cinq ans à l'école secondaire est à la hausse et est passé de 68 % en 2003-2004 à un pourcentage estimé de 72 % en 2004-2005.

Le gouvernement met davantage l'accent sur la réussite de tous les élèves du secondaire. Il a présenté des mesures législatives pour rendre obligatoire l'apprentissage à l'école ou dans le cadre d'un programme de formation jusqu'à l'âge de 18 ans.

Avec l'embauche de 1 300 nouveaux enseignants et enseignantes au palier secondaire, chaque école aura au moins un enseignant voué à la réussite des élèves qui veillera à ce qu'ils aient le soutien et les programmes dont ils ont besoin pour réussir.

L'amélioration de la santé



L'amélioration de la santé

Le plan de notre gouvernement consiste à en faire plus pour aider la population à rester en santé, à lui procurer de meilleurs soins en cas de maladie et à faire le nécessaire afin de veiller à la durabilité de l'assurance-maladie pour les générations de demain.

Réduire les temps d'attente pour des soins de santé clés :

- Le gouvernement augmente le nombre de procédures médicales clés dans tout l'Ontario et réduit les temps d'attente.
- Les hôpitaux ont reçu le financement pour offrir 40 000 examens IRM de plus en 2004-2005, une hausse de 14,5 %. Les nouveaux investissements portent à environ 76 800 le nombre d'examens supplémentaires en 2005-2006, une hausse de 24 %. En outre, 81 300 examens par tomodensitométrie (TDM) ont été fournis en 2004-2005, une hausse de 8 %.
- En 2004-2005, les établissements de santé ont reçu des fonds pour offrir 1 700 chirurgies du cancer de plus, 2 300 (10 %) arthroplasties de la hanche et du genou de plus de même que 2 000 (2 %) chirurgies de la cataracte de plus.
- En 2005-2006, le gouvernement finance plus de 2 900 chirurgies du cancer supplémentaires, plus de 4 300 (16 %) arthroplasties de la hanche et du genou supplémentaires et 14 000 (13 %) chirurgies de la cataracte supplémentaires ainsi que près de 7 000 (7 %) interventions cardiaques de plus.
- Le gouvernement a investi un montant record de 1,3 milliard de dollars dans les soins à domicile en 2004-2005 afin d'offrir des services à près de 452 000 personnes.

RÉDUCTION DES TEMPS D'ATTENTE

→ **Objectif** : Réduire les temps d'attente pour les examens IRM et TDM, les chirurgies de la cataracte, les chirurgies du cancer, les interventions cardiaques et les arthroplasties de la hanche et du genou.

Progrès accomplis

Le gouvernement a créé un site Web qui permet aux gens de l'Ontario d'obtenir des renseignements sur les temps d'attente pour des services médicaux clés dans les hôpitaux locaux et de voir si l'intervention pourrait se faire plus vite dans d'autres hôpitaux.

Le système de renseignements sur Internet aidera les professionnels à établir les priorités selon les besoins des patients et permettra au public de suivre la progression du plan du gouvernement pour réduire les temps d'attente.

« Les infirmières et infirmiers praticiens ont hâte de participer à un modèle qui offre des soins interdisciplinaires et qui améliore l'accès aux soins de qualité. »

– Theresa Agnew, présidente, Nurse Practitioners' Association of Ontario

L'amélioration de la santé



« Nous félicitons le gouvernement de vouloir faire de l'Ontario un endroit complètement sans fumée et de donner suite aux préoccupations du milieu des soins de santé... Un Ontario sans fumée ne constitue pas seulement une bonne politique publique en matière de santé mais aussi un objectif admirable qui permettra de sauver d'innombrables vies. »

– Rocco Rossi, chef de la direction de la Fondation des maladies du cœur de l'Ontario

« Mes collègues et moi sommes particulièrement intéressés à explorer de nouvelles façons de travailler ensemble en tant que professionnels de la santé pour améliorer la qualité des soins primaires de notre communauté. Notre équipe Santé familiale aidera à faire le lien avec d'importants services de soins primaires. Par conséquent, cela donnera aux patients un meilleur accès aux soins dont ils ont besoin, lorsqu'ils en ont besoin et ici au sein de notre communauté. »

– D^r Sean Blaine, médecin en chef de l'équipe Santé familiale du comté de Perth

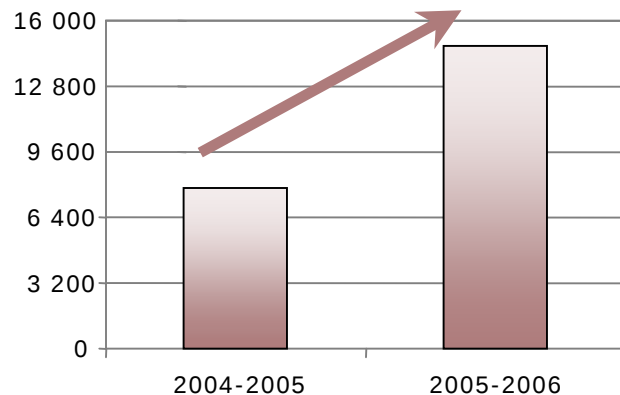
« Le soutien gouvernemental nous permettra de revitaliser notre programme d'études post-universitaires en médecine familiale. Il signifiera aux étudiants diplômés que la médecine familiale est un domaine très important et un choix de carrière extrêmement valorisant. »

– D^r David Naylor, ancien doyen de la faculté de médecine de l'Université de Toronto (actuel président de l'Université de Toronto)

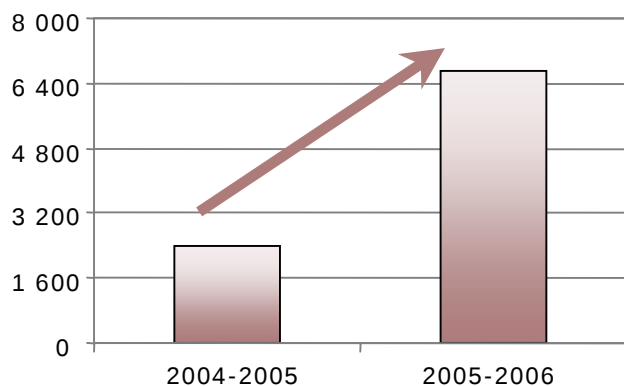
L'amélioration de la santé

Résultats en soins
de santé : plus de
procédures clés

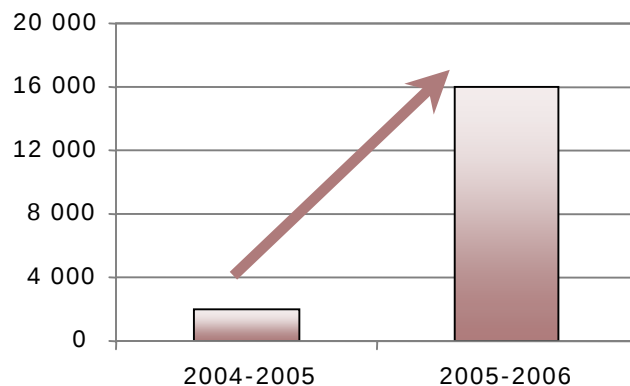
Certaines interventions cardiaques



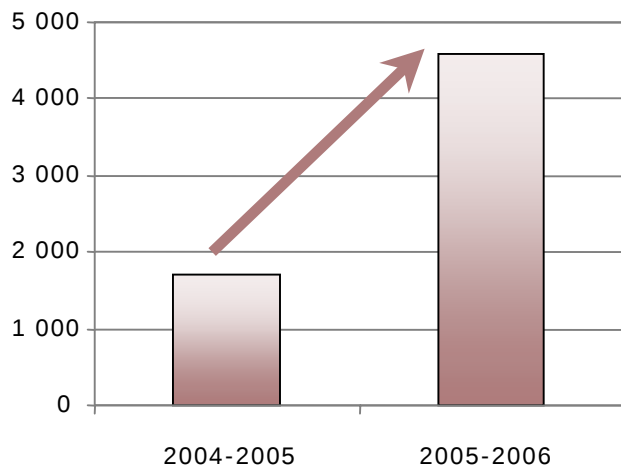
Arthroplasties de la hanche et du genou



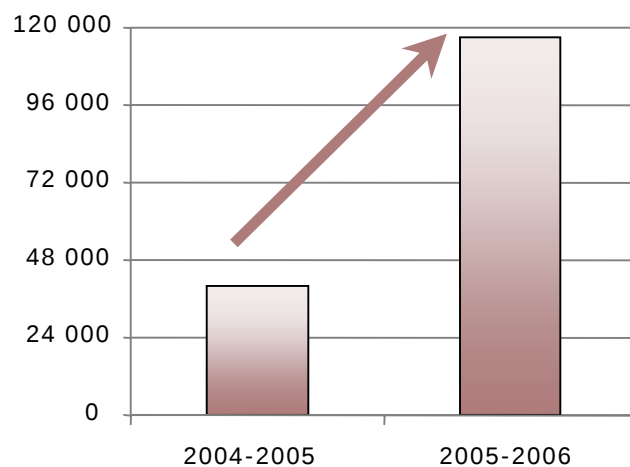
Chirurgies de la cataracte



Traitements chirurgicaux du cancer



Examens par IRM



L'amélioration de la santé

UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS

➔ Objectif :

Former 150 équipes Santé familiale chargées de dispenser des soins primaires complets.

«Les Ontariennes et les Ontariens doivent pouvoir accéder aux équipes de santé familiale pour les aider à gérer des problèmes de santé complexes comme le diabète. Nous apprécions cette approche multidisciplinaire et l'inclusion des infirmières, diététistes et autres fournisseurs de la santé aux équipes Santé familiale. »

– Michael Howlett, président et chef de la direction de l'Association canadienne du diabète

Amélioration de l'accès aux soins :

Le gouvernement est en bonne position pour atteindre son objectif visant à créer 150 équipes santé familiale d'ici 2007-2008. Quelque 100 équipes ont déjà été approuvées et elles amélioreront l'accès aux soins primaires de plus de 1,7 million d'Ontariens et Ontariennes de 77 collectivités.

Des médecins, des infirmières, des infirmières praticiennes et d'autres professionnels de la santé, dont des pharmaciens, des travailleurs sociaux et des diététistes, travaillent ensemble et procurent des soins accessibles et complets au sein d'équipes Santé familiale. Les médecins qui font partie de ces équipes reçoivent 52 pour cent plus de patients que les médecins en pratique privée.

➔ Le gouvernement étend les services à plus de 300 000 Ontariennes et Ontariens en augmentant les investissements accordés à 54 centres de santé communautaire (CSC) et à 10 CSC satellites. Cette année, le gouvernement a annoncé la création de 22 nouveaux CSC et de 17 nouveaux CSC satellites dans la province.

➔ La nouvelle entente de quatre ans conclue avec l'*Ontario Medical Association* contribuera à attirer davantage de médecins dans les collectivités mal desservies, à offrir du soutien aux médecins qui passent plus de temps à traiter des aînés et des patients atteints de maladies chroniques, et à préconiser les soins préventifs.

➔ Le gouvernement accroît le nombre de médecins de famille. Il y aura une augmentation de 70 pour cent du nombre de postes de résident en médecine familiale dans cinq écoles de médecine de l'Ontario au cours des deux prochaines années et, par conséquent, 337 médecins de famille de plus seront prêts à exercer d'ici à 2008.

➔ L'École de médecine du Nord-Ontario a ouvert les portes en septembre 2005, ce qui améliore l'accès aux médecins dans la région du Nord.

➔ Les diplômés internationaux en médecine ont le droit d'exercer la médecine en Ontario plus rapidement et avec plus de facilité et le nombre de postes de formation et d'évaluation à l'intention des diplômés internationaux en médecine a plus que doublé pour s'établir à 200 par année.

➔ Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement a subventionné plus de 3 000 nouveaux postes d'infirmières dans les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée, les organismes de soins à domicile et les organismes de soins communautaires.

L'amélioration de la santé

Progrès accomplis

Le gouvernement est en voie d'atteindre son objectif de création de 150 équipes Santé familiale d'ici 2007-2008. Il améliore l'accès aux soins de santé familiale de plus de 1,7 million d'Ontariennes et d'Ontariens de 47 communautés en approuvant la création de 100 équipes Santé familiale. Ces chiffres dépassent l'objectif original de 45 équipes au printemps 2005.

L'Ordre des médecins et chirurgiens rapporte avoir délivré, en 2004, le nombre de permis d'exercice de la médecine le plus élevé depuis près de 20 ans. C'est également en 2004 que, pour la première fois, l'Ordre délivrait un plus grand nombre de certificats à des diplômés internationaux en médecine qu'à des diplômés de l'Ontario.

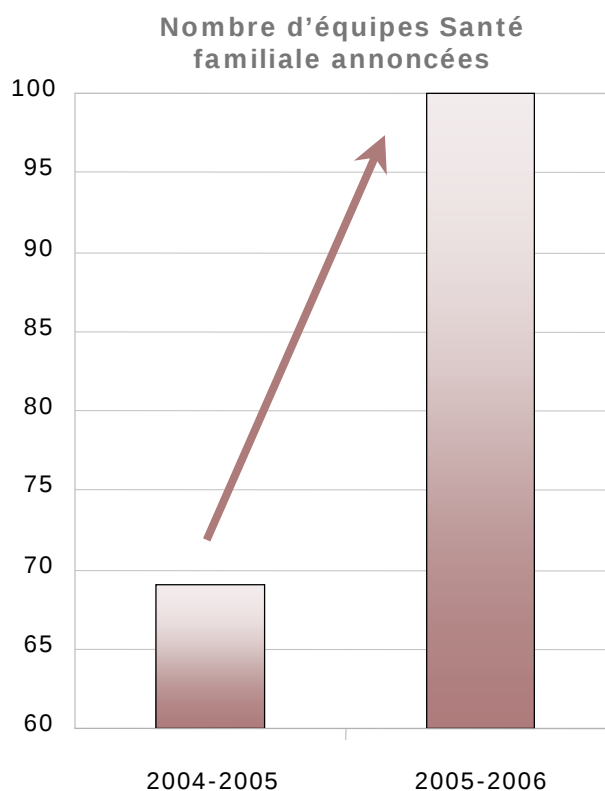
Le Conseil ontarien de la qualité des services de santé, un organisme indépendant créé pour surveiller le système de santé et pour rendre compte de son rendement à la population, a été lancé en septembre 2005 et publiera son premier rapport en mars 2006.

« Les médecins de l'Ontario traitent ceux et celles qui souffrent des effets de la pollution de l'air et nous sommes ravis que cette importante source de pollution soit éliminée. »

— D^r John Rapin, ancien président de l'*Ontario Medical Association* sur la fermeture de la centrale électrique de Lakeview



Le gouvernement a créé 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé chargés de la planification, de la coordination et du financement de la prestation de services de santé partout dans la province.



L'amélioration de la santé

PRÉVENTION DES MALADIES ET PROMOTION DU BIEN-ÊTRE

→ **Objectif** : Réduire les maladies causées par la cigarette, l'obésité et la pollution de l'environnement.

Prévention des maladies et promotion du bien-être :

Le gouvernement prend des mesures pour offrir un plus grand nombre d'outils dans le but d'aider les gens à mener une vie saine.

Le premier ministre a nommé la toute première personne à occuper le poste de ministre de la Promotion de la santé de l'Ontario. Ce ministre est chargé de promouvoir l'adoption d'un mode de vie sain et actif et la prévention des maladies et des blessures.

→ La *Loi favorisant un Ontario sans fumée* interdira l'usage du tabac dans tous les lieux de travail et espaces publics fermés à compter du 31 mai 2006.

→ Les jeunes ont à cœur de faire de meilleurs choix et de se transmettre les renseignements nécessaires pour mener une vie saine. Nous encourageons leurs efforts au moyen de la campagne antitabac www.stupide.ca, créée par des jeunes, pour des jeunes.

→ On a éliminé la malbouffe dans les machines distributrices des écoles primaires.

→ Le gouvernement encourage l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens à intégrer l'activité physique à leur quotidien.

→ Le gouvernement soutient des modes de vie actifs en rétablissant les liens entre les terrains et les gymnases et les groupes à but non lucratif locaux en les aidant à couvrir les coûts de l'utilisation communautaire des installations scolaires.

→ VIE ACTIVE2010 a pour but de sensibiliser davantage la population aux bienfaits de l'activité physique afin que d'ici 2010, 55 % des Ontariennes et des Ontariens d'âge adulte fassent de l'activité physique. Le programme aidera les organismes municipaux, à but non lucratif et autochtones à offrir des possibilités d'activité physique, de sport communautaire et de loisirs.

→ Nous fermons cinq centrales thermiques alimentées au charbon. La centrale électrique de Lakeview, anciennement le plus important pollueur de la région du Grand Toronto, a été la première à fermer les portes en raison du plan du gouvernement.

→ Le gouvernement a ajouté trois nouveaux vaccins (contre la varicelle, la méningite à méningocoques et la maladie à pneumocoques) gratuits au programme d'immunisation systématique des enfants.

→ En 2004-2005, le gouvernement fournit plus de 802 000 vaccins, ce qui permet aux familles d'économiser jusqu'à 600 \$ par enfant.

→ La part de financement de la santé publique du gouvernement augmente; elle passera de 50 à 70 pour cent à compter de janvier 2007.

→ Le gouvernement a mis sur pied le plan d'action Opération protection de la santé qui vise à insuffler un nouveau dynamisme au système de santé publique en prévenant et en traitant mieux les urgences sanitaires comme le SRAS.

Progrès accomplis

La *Loi favorisant un Ontario sans fumée* a été adoptée.

La malbouffe a été bannie des écoles.

La centrale électrique de Lakeview a été fermée.

Une société forte, une économie forte



Une société forte, une économie forte

Notre population est notre principal atout. Dans l'économie du savoir, le bien le plus précieux est une main-d'œuvre hautement qualifiée.

ÉLEVER LE NIVEAU D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

➔ **Objectif** : Augmenter la participation à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle.



Une société forte,
une économie forte

Bâtir une économie forte en investissant dans les compétences de l'avenir :

➔ Le Plan d'action pour des résultats supérieurs, soit le plan quinquennal de 6,2 milliards de dollars du gouvernement, permettra d'accroître grandement l'accès aux études collégiales et universitaires et la qualité de l'enseignement dispensé.

➔ En 2005-2006, le gouvernement a augmenté l'aide financière accordée à 135 000 étudiants à revenus faible et moyen. Cette année, 32 000 étudiants de première et de deuxième année reçoivent des bourses plutôt que des prêts – pareille situation ne s'était pas vue depuis plus de 10 ans.

➔ Les néo-Canadiennes, les néo-Canadiens, les Autochtones, les personnes handicapées, les francophones et les étudiants qui sont les premiers de leur famille à entreprendre des études postsecondaires auront de meilleures possibilités d'accéder aux études supérieures.

➔ Dans le cadre de l'Entente sur le développement du marché de la main-d'œuvre, le gouvernement fédéral transférera 2,473 milliards de dollars en six ans à l'Ontario pour ses programmes de formation et d'emplois.

➔ Dans le cadre de l'Entente de partenariat sur le marché du travail, le gouvernement fédéral investira une somme additionnelle de 1,368 milliard de dollars en Ontario en six ans pour augmenter les stages d'apprentissage, aider les nouveaux immigrants à s'intégrer au marché du travail, améliorer la littératie et les connaissances essentielles, renforcer le développement des compétences en milieu de travail et aider les peuples autochtones et autres qui ont des problèmes à s'intégrer au marché du travail.

➔ Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, un nouvel organisme indépendant, est chargé de soutenir l'amélioration de la qualité dans le système d'enseignement postsecondaire.

Une société forte, une économie forte

« En tant qu'employeur ayant embauché un stagiaire de *Career Bridge*, je peux affirmer que le programme est efficace. Depuis six mois et demi, notre stagiaire, Sanjay Ray, travaille au service des ressources humaines de la division des investissements de Manuvie. Le stage a constitué une expérience d'apprentissage pour Sanjay, et aussi pour Manuvie. L'une des principales choses que Sanjay et Manuvie ont apprises, c'est à quel point les compétences et l'expérience de Sanjay sont transférables. »

– Diane M. Bean, vice-présidente directrice aux affaires générales et aux ressources humaines de Financière Manuvie.

→ Le gouvernement créera 14 000 places supplémentaires pour les étudiants inscrits aux programmes des deuxième et troisième cycles supérieurs et versera 220 millions de dollars en financement supplémentaire d'ici 2009-2010.

→ Le gouvernement octroiera 17,5 millions de dollars supplémentaires par année d'ici 2007-2008 pour améliorer l'accès aux services liés au marché du travail aux néo-Canadiennes, aux néo-Canadiens et aux futurs apprentis. Il mise ainsi sur les investissements déjà accordés visant à augmenter de 7 000 le nombre de nouvelles places aux apprentis d'ici 2007-2008. Soulignons qu'il s'agit d'une hausse de 37 pour cent.

→ Le nouveau crédit d'impôt pour la formation en apprentissage encourage les employeurs à embaucher un plus grand nombre d'apprentis dans des métiers spécialisés.

Progrès accomplis

Le gouvernement augmente de 50 000 le nombre d'étudiants inscrits à plein temps dans les collèges et les universités et s'engage à augmenter de 7 000 le nombre d'apprentis inscrits, le faisant passer à 26 000 par année.

Le gouvernement investit 211 millions \$ provenant du Fond pour l'amélioration de la qualité afin d'aider les établissements d'enseignement postsecondaire à embaucher plus de personnel enseignant et à améliorer les ressources aux étudiants.



Une société forte, une économie forte

MISER SUR LA DIVERSITÉ

→ **Objectif** : Accroître le pourcentage des gens formés à l'étranger qui obtiennent les compétences nécessaires pour travailler en Ontario.

Accélérer l'intégration des immigrants dans la population active :

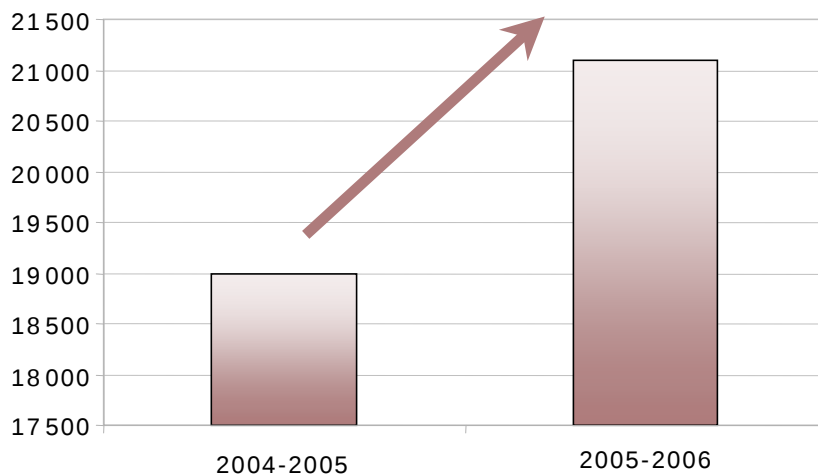
- Une entente fédérale-provinciale quadruplera le financement accordé au cours des cinq prochaines années à l'établissement et à l'intégration des immigrants qui viennent s'installer en Ontario ainsi qu'aux cours de langue et aux programmes à leur intention.
- Le gouvernement collabore avec des organismes de réglementation pour éliminer les barrières à l'emploi des nouveaux immigrants formés à l'étranger.
- Pour donner un coup de pouce aux nouveaux immigrants, plus de 35 programmes de formation relais aident des gens formés à l'étranger à obtenir les compétences nécessaires pour travailler en Ontario.
- Treize projets de formation et d'enrichissement linguistique, financés par les gouvernements fédéral et provinciaux visent un niveau avancé de formation, compatible avec la langue employée dans les professions.

Progrès accomplis

Le gouvernement investit 7,5 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour renforcer des programmes de formation relais.

→ Les dépenses annuelles moyennes pour les services d'établissement et les cours de langue destinés aux adultes passeront de 819 \$ à environ 3 400 \$ par immigrant dans le cadre de l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration.

Nouveaux apprentis inscrits



Une société forte, une économie forte

ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES CONCURRENTIEL

→ **Objectif** : Assurer un environnement d'affaires concurrentiel qui attirera les emplois et les investissements.

Créer un climat d'affaires concurrentiel qui attirera les emplois et les investissements :

→ Pour renforcer la situation financière de l'Ontario, le premier ministre McGuinty a livré bataille pour réduire l'écart de 23 milliards de dollars entre ce que les Ontariennes et les Ontariens retournent au gouvernement fédéral sous forme d'impôt et ce qu'ils obtiennent en retour en programmes et en services.

→ En mai 2005, le gouvernement fédéral s'est engagé à allouer 5,75 milliards de dollars de plus en subventions vers des priorités de l'Ontario pour les cinq prochaines années.

→ Nous collaborons avec le gouvernement fédéral à l'élaboration d'un régime unique de perception de l'impôt sur les revenus d'entreprise pour ainsi améliorer la prestation des services aux entreprises.

→ Dans le budget de 2005, on prévoit atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2008-2009, au plus tard. En 2004-2005, à son arrivée au pouvoir, le gouvernement a fait passer le déficit de 5,5 milliards de dollars à 1,6 milliard de dollars.

→ Le plan quinquennal d'investissement dans l'infrastructure de 30 milliards de dollars, ReNouveau Ontario, prévoit l'allocation de 11,4 milliards de dollars au transport en commun, aux autoroutes, aux frontières et autres réseaux de transport. Ces investissements contribueront au désengorgement des routes par des améliorations au service de transport en commun, de meilleures conditions sur les autoroutes provinciales et un meilleur écoulement de la circulation aux postes frontaliers.

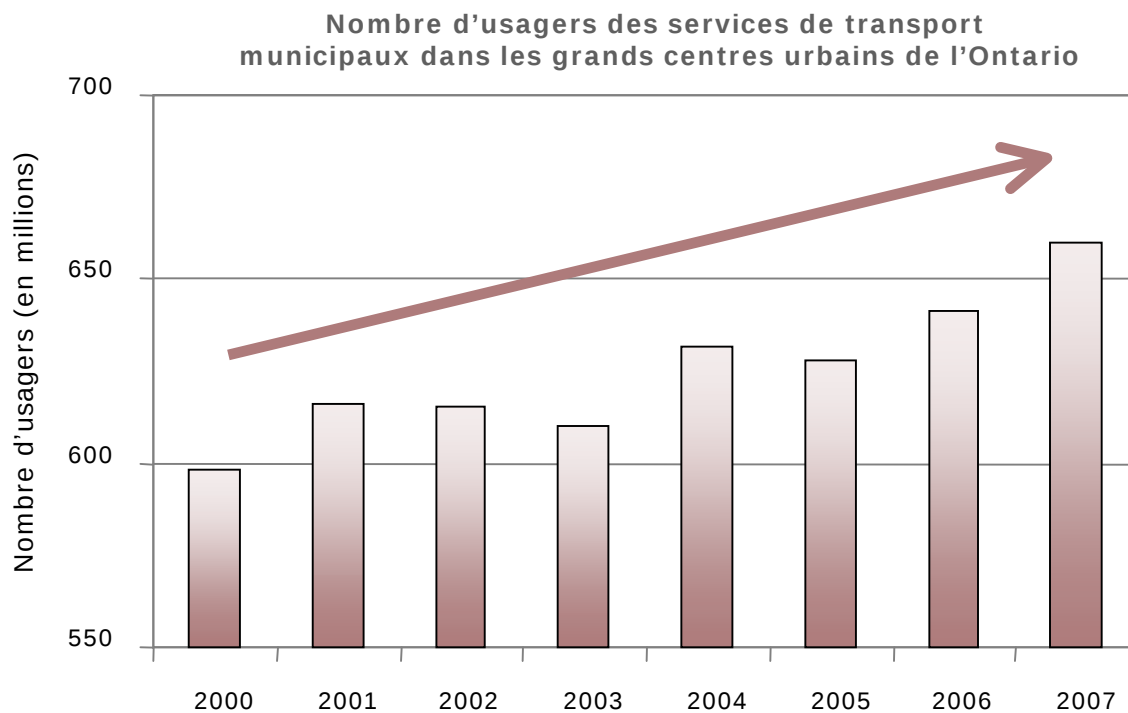
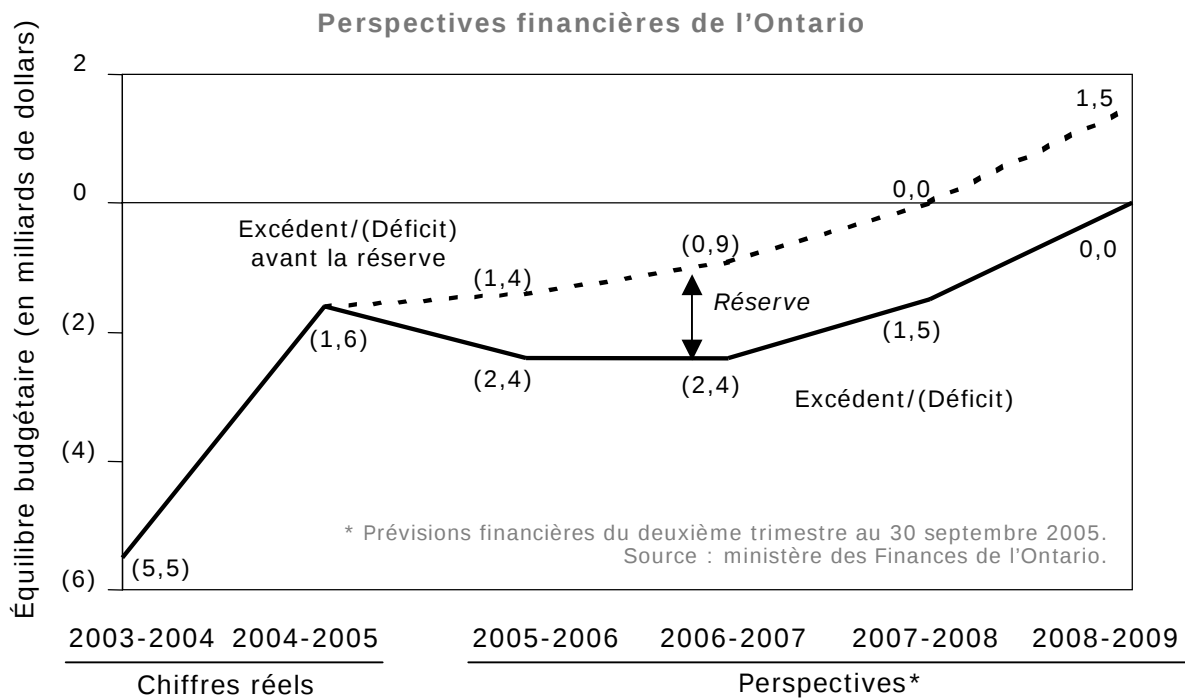
→ Le gouvernement assure la protection d'un million d'acres d'espaces verts supplémentaires dans la région du Golden Horseshoe par la création d'une ceinture de verdure.

→ Le gouvernement veille à la loyauté et à l'efficacité des marchés financiers au moyen de normes élevées de protection des investisseurs. Les investisseurs auront le droit établi par la loi de poursuivre les sociétés ouvertes si elles publient de l'information trompeuse ou négligent de divulguer de l'information en temps opportun.



Une société forte,
une économie forte

Une société forte, une économie forte



Une société forte, une économie forte

Création d'emplois et investissements grâce aux compétences et à l'innovation

→ En matière d'emploi, des milliers de familles ontariennes dépendent de l'industrie de l'automobile, laquelle représente 20 pour cent de toute la production industrielle. La Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile attire des emplois qualifiés et bien rémunérés dans la province.

→ Le premier ministre dirige le nouveau ministère de la Recherche et de l'Innovation qui aidera à orienter le potentiel de l'Ontario en matière de découverte et de mise en marché des nouvelles idées.

→ Le gouvernement a consacré la somme de 142 millions de dollars sur quatre ans pour créer l'Institut ontarien de recherche sur le cancer.

→ Le gouvernement investit 517 millions de dollars sur quatre ans pour soutenir la recherche de pointe par l'intermédiaire des institutions de recherche et développement publiques et à but non lucratif de l'Ontario.

→ Le gouvernement provincial a fourni 117 millions de dollars afin d'aider les fermiers et les industries qui subissent les contrecoups de l'ESB.

→ D'ici 2007, toute l'essence vendue en Ontario aura une teneur moyenne en éthanol de cinq pour cent. Cette initiative pourrait générer de nouveaux investissements dans les régions rurales allant jusqu'à 500 millions de dollars.

→ Le gouvernement agit pour stimuler la croissance, créer des emplois et promouvoir une meilleure qualité de vie dans le Nord de l'Ontario, notamment en fournissant 680 millions de dollars pour soutenir le secteur forestier.

→ Le Plan pour la prospérité du Nord prévoit des investissements de 1,8 milliard de dollars, réparti sur cinq ans, dans les routes du Nord, 60 millions par année pour stimuler la création d'emplois et 15 millions sur trois ans pour déterminer le potentiel minéral.

« Des investissements dans l'infrastructure de cet ordre sont essentiels pour bâtir une économie robuste et prospère. Nous félicitons le gouvernement d'avoir présenté ce plan. »

– Len Crispino, président et directeur général de la *Ontario Chamber of Commerce*

Progrès accomplis

Au cours des deux dernières années, les investissements stratégiques du gouvernement ont donné lieu à des investissements supplémentaires dans le secteur automobile de 5,5 milliards de dollars en soutenant la formation professionnelle, l'innovation, l'infrastructure publique, les nouvelles technologies environnementales et l'efficacité énergétique.

Le gouvernement consacre jusqu'à 335 millions de dollars à des projets de fabrication de pointe à l'usine Ford d'Oakville, à l'usine CAMI à Ingersoll, aux installations GM à Oshawa et à St. Catharines ainsi que dans deux universités, soit l'*Ontario Institute of Technology* et l'Université McMaster.

Un investissement pouvant aller jusqu'à 70 millions de dollars du gouvernement a permis d'obtenir un investissement de 800 millions de dollars pour la construction d'une nouvelle usine Toyota à Woodstock.

Une société forte, une économie forte

DES SERVICES PUBLICS MODERNES ET EFFICIENTS

➔ **Objectif :** Fournir des services publics en temps voulu et de manière efficiente et responsable.

Progrès réalisés

Le pourcentage de gens satisfaits des services gouvernementaux sur le Web s'est accru de sept pour cent, tant chez les individus que chez les entreprises, pour atteindre respectivement 77 et 80 pour cent.

Plus de la moitié des économies de 750 millions de dollars projetées d'ici 2007-2008 ont été identifiées.



Offrir des services publics modernes et efficients :

➔ La nouvelle *Loi sur la transparence et la responsabilité financière* exige que l'état des finances de la province soit examiné et rendu public avant la tenue d'une élection.

➔ Le site Web ServiceOntario rend les services gouvernementaux plus accessibles pour les citoyens.

➔ Les Ontariennes et Ontariens qui présentent une demande de certificat de naissance en ligne recevront leur certificat dans les 15 jours ouvrables ou ils seront remboursés.

➔ Pour veiller à ce que les femmes et les enfants reçoivent l'argent auquel ils ont droit, le Bureau des obligations familiales améliore l'application des ordonnances de soutien financier de la famille.

➔ Le vérificateur général détient maintenant le pouvoir d'effectuer des vérifications de l'optimisation des ressources auprès des conseils scolaires, des hôpitaux, des universités et collèges, d'Hydro One et de l'Ontario Power Generation.

Une société forte, une économie forte

Garantir l'approvisionnement énergétique futur de l'Ontario :

→ Depuis octobre 2003, plus de 2700 mégawatts d'électricité ont été produits. Le gouvernement a pris les devants pour assurer la production de plus de 9 000 mégawatts d'énergie diversifiée d'ici 2010.

→ Ce total comprend 395 mégawatts provenant de 10 nouveaux projets d'énergie renouvelable déjà approuvés, ainsi que 1200 mégawatts supplémentaires d'énergie renouvelable, soit assez d'électricité pour alimenter 250 000 résidences.

→ L'Office de l'électricité de l'Ontario, mis sur pied pour garantir à l'Ontario un approvisionnement sûr en électricité, et le Bureau des économies d'énergie, créé pour élaborer des programmes visant à encourager l'économie d'énergie, sont en fonction.

UNE ÉNERGIE FIABLE ET ABORDABLE

→ **Objectif :** Assurer un approvisionnement énergétique fiable.

Progrès accomplis

On prévoit que d'ici 2007, les projets d'énergie verte procureront à l'Ontario au moins cinq pour cent (1 350 MW) de son énergie totale, et ce, à partir de nouvelles sources renouvelables.

Parmi les principaux projets visant à accroître l'approvisionnement en électricité, notons l'augmentation de la production de la centrale Sir Adam Beck, l'étude d'une proposition de projet hydroélectrique dans le Nord du Manitoba à Conawapa et la signature d'un accord avec Bruce Power pour la remise en service de ses réacteurs 1 et 2.

Le Sommet air pur 2005, une conférence réunissant des spécialistes renommés des États-Unis et du Canada, a été organisé par le premier ministre dans le but de trouver des solutions régionales au problème de la pollution atmosphérique.

Une norme sur les carburants renouvelables, qui exige une teneur en éthanol de cinq pour cent en moyenne dans toute l'essence vendue en Ontario d'ici au 1^{er} janvier 2007 permettra d'accroître la production d'éthanol grâce à un fonds de 520 millions de dollars réparti sur 12 ans.

Au cours des cinq prochaines années, le financement de 83 systèmes de transport public de partout en Ontario à partir d'un fonds de plus d'un milliard de dollars provenant de la taxe sur l'essence contribuera à réduire le nombre de véhicules sur les routes ainsi que les émissions.

Renforcer l'Ontario



Renforcer l'Ontario ensemble

Les Ontariennes et les Ontariens contribuent à édifier une économie plus forte, et les nouveaux investissements permettent d'apporter des améliorations concrètes.

La réussite des élèves durant les premières années à l'école constitue la base de réalisations plus importantes au niveau secondaire et au-delà.

Plus de médecins et de personnel infirmier signifie un meilleur accès à des soins de santé et une meilleure santé pour les Ontariennes et les Ontariens.

L'excellence dans l'éducation postsecondaire permettra de créer une nouvelle génération de dirigeants, d'innovateurs et d'entrepreneurs qui procureront à l'Ontario un avantage dans l'économie du savoir.

La réalisation de ces objectifs communs à tous est à notre portée parce que les Ontariennes et les Ontariens s'efforcent d'atteindre de meilleurs résultats et travaillent avec notre gouvernement pour les atteindre. Chaque génération a un défi particulier à relever. Celui auquel fait face notre génération consiste à travailler ensemble pour donner de meilleurs moyens à notre population.

La population de l'Ontario valorise ses écoles publiques et souhaitent les améliorer. Elle croit en son réseau de santé public et universel et elle désire le renforcer. Elle souhaite offrir le meilleur à sa famille et à sa communauté et elle s'efforce d'édifier un avenir meilleur pour tous. Le gouvernement s'est engagé à orienter ses investissements vers ces priorités essentielles.



Renforcer l'Ontario ensemble

PROGRESS REPORT 2005

ontario.ca/progress

2005 2005 2005 2005 2005 2005 2005
2005 2005 2005 2005 2005 2005
2005 2005 2005 2005 2005
2005 2005 2005 2005
2005 2005 2005
2005 2005

